

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	10	11

Séance du 29 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf septembre à VINGT ET UNE heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HEBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, MORDELET Pierre, GARRON Patrice,

Absents représentés : BASCOUL André (à GARRON Patrice),

Absents excusés non représentés :

Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

05/09/2023

Objet de la délibération

Délibération n°36/2023: **ÉCOLE DE TOURNAGE SUR BOIS : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite aux changements intervenus dans le fonctionnement de l'école de tournage sur bois Jean-François Escoulen, et pour la continuité des liens existants entre la structure et la commune, il est nécessaire de désigner un représentant du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'association qui gère l'école.

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Jacques GARENCE.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

**APPROUVE** la désignation de Monsieur GARENCE Jacques en tant que représentant de du conseil municipal au sein du conseil d'administration de l'association « ECOLE DE TOURNAGE SUR BOIS JEAN-FRANCOIS ESCOULEN »

**CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit  
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET

